



# Gestes simples pour la préservation de nos milieux naturels

Lorsque vous allez vous promener dans la nature, des gestes simples qui nous paraissent insignifiants peuvent avoir un impact positif sur l'environnement.

Si vous allez marcher sur la plage, **empruntez les sentiers d'accès** qui y mènent. Le piétinement de quelques visiteurs suffit pour détruire les plantes. Une fois sur place, longez le plus possible le bord de l'eau. Les plantes jouent un rôle essentiel pour ralentir l'érosion en emprisonnant le sable dans leurs racines. Cela s'applique aussi lorsque vous circulez en VTT. Le passage chaotique des VTT nuit à l'équilibre de la plage en écrasant la végétation et en détruisant les œufs de capelan et les organismes qui vivent entre les grains de sable.

Autre geste simple : **laisser en place les débris naturels**. Le bois mort, les algues et les coquillages constituent l'habitat et la nourriture d'une multitude d'êtres vivants. Les troncs d'arbre contribuent à réduire l'effet de l'érosion. Ils permettent au sable de s'accumuler et par la suite la végétation vient s'implanter.

Savez-vous que même les gros animaux comme les orignaux laissent très peu de traces de leur passage? Par contre, on dirait que les humains cherchent parfois à imiter Hansel et Gretel ou le Petit Poucet. Une bouteille de plastique peut prendre entre 100 et 1000 ans pour se dégrader. Il y a de grandes chances que les déchets jetés par terre finissent dans l'eau. Lorsqu'il pleut, les eaux de ruissellement se jettent dans les ruisseaux. Les ruisseaux se jettent à leur tour dans les rivières, qui se jettent dans le fleuve, qui se jette dans l'océan. Aussi, peu importe où il tombe, un déchet finira à la dérive.

**Lorsque vous observez des animaux** : gardez vos distances. Éloignez-vous des animaux si vous détectez des signes de nervosité chez ceux-ci (séquences respiratoires anormales, frappements violents de la queue sur l'eau, comportements inhabituels...). Prenons l'exemple des phoques. Lorsque ceux-ci se mettent à l'eau, c'est qu'il est déjà trop tard. Ce comportement d'évitement ou de fuite exprime une réelle perturbation d'un ou plusieurs processus essentiels à leurs cycles vitaux. N'oubliez pas que le risque le plus élevé pour la conservation et la survie des animaux découle de l'effet répétitif et cumulatif de dérangements. Utilisez des lunettes d'approche. Aussi, il est inutile de partager votre diète alimentaire avec les animaux. Vous risqueriez de nuire à leur faculté naturelle de recherche de nourriture. Cela est bon autant pour les animaux terrestres que pour les animaux marins.

Le trafic maritime, la navigation de plaisance et les activités d'observation en mer peuvent déranger les mammifères marins en péril et nuire à leur rétablissement. Dans le Saint-Laurent, les baleines partagent leur habitat avec toutes sortes d'embarcations. Il est donc vital, pour favoriser leur survie, de respecter les **bonnes pratiques d'observation des mammifères marins**. Une distance de 200 mètres doit être respectée en tout temps. Elle augmente à 400 mètres dans le cas d'une espèce en péril, comme le béluga. Si vous êtes trop proche : éloignez-vous prudemment en limitant les changements de direction. Si vous rencontrez un groupe de bélugas ou de marsouins, ne passez pas au travers du troupeau; vous éviterez ainsi de diviser le groupe.

À la lecture de cette série de quatre chroniques, vous avez pu en apprendre plus sur les marais, leur géomorphologie ainsi que sur leur importance pour l'intégrité de la zone côtière. La troisième chronique s'est penchée sur le système côtier en s'intéressant au cas particulier à la Pointe à Émile et au marais de la Baie de Mille-Vaches. La chronique d'aujourd'hui a mis en lumière des gestes simples qui peuvent faire la différence pour la préservation de nos milieux naturels.

**La mission du Comité ZIP est de promouvoir et de soutenir des ACTIONS visant la PROTECTION et la mise en valeur des écosystèmes limitrophes au SAINT-LAURENT ainsi que la réhabilitation des milieux perturbés.**

**Également, il TRAVAILLE à faciliter l'accès à la rive nord dans une perspective de DÉVELOPPEMENT DURABLE et de RESPECT des COMMUNAUTÉS LOCALES.**